



\*\*\*\*\*

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

\*\*\*\*\*

Le **mercredi 8 octobre 2025**, le Conseil d'Administration s'est réuni à 9h00, en partie en présentiel et en partie en visioconférence, sous la présidence de **Monsieur Thomas QUÉRO, Président du Conseil d'Administration**.

### **Etaient présents :**

Elus représentant l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) : M. QUÉRO, Président du Conseil d'Administration, Mme BASSANI,  
Personnalités qualifiées : Mme BROSSEAU, Mme COUSSINET-NDIAYE, Mme DAVID-LECOURT, M. PETITEAU, M. SENTENAC, M. BORÉ,  
Membre désigné par Action Logement : M. VERNEYRE,  
Membre désignée par l'UDAF : Mme GUET,  
Organisations syndicales : Mme GANDON-TOURNEUX (CGT), M. GUILLOU (CFDT),  
Membres représentant les locataires : M. BERTIN (INDECOSA CGT), Mme LE CORRE (CLCV), Mme SALIMY (CSF), M. PELÉ (CGL),  
Membres à voix consultative : M. PATAY, Directeur Général, M. GAUTRON, Secrétaire du CSE,

### **Participaient en visioconférence :**

Elus représentant l'EPCI : Mme HAKEM (*de 9h34 à 10h41*), M. PRAS,  
Personnalité qualifiée : Mme TRICOT,  
Membre représentant une association d'insertion : M. GENDRON,  
Membre à voix consultative : M. PORTEAU, représentant du Préfet de Loire-Atlantique (*de 9h22 à 9h46*),

### **Étaient représentées :**

Elues représentant l'EPCI : Mme BENÂTRE (pouvoir à Mme BASSANI), Mme PIAU (pouvoir à M. QUÉRO),

**Absent excusé :** M. DEPLANQUE,

### **Assistaient à la séance :**

M. IANNUZZI, Directeur Général Adjoint Proximité et Clientèle,  
Mme RENAUD-MARTIN, Directrice Générale Adjointe Habitat et Patrimoine,  
Mme BOIDIN-LAHLOU, Directrice Générale Adjointe Ressources,  
M. ALBERT, Directeur Général Adjoint RSE et Communication,  
M. RIVET, Directeur des Ressources Financières,  
Mme LABYT, Maîtrise qualifiée Juridique et Gouvernance.

Conseil d'Administration  
du 8 octobre 2025  
**Délibération n° 30/25 DG**

**Objet : RENOUELEMENT PARTIEL DE LA COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**

**Considérant que :**

**I – Contexte**

Il a été créé lors du Conseil d'Administration de Nantes Métropole Habitat du 22 avril 2020 une Commission d'Accompagnement Social qui a concrétisé la volonté portée par les Administrateurs de l'Office de servir l'intérêt général au service des plus démunis.

La constitution de commissions au sein du Conseil est prévue à l'article R421-14 du Code de la Construction et de l'Habitation, qui dispose que « *le Conseil d'Administration peut former en son sein des commissions chargées d'étudier des questions qu'il détermine expressément. Les présidents de ces commissions sont désignés par le Conseil d'Administration en son sein* ».

La Commission d'Accompagnement Social est composée d'Administrateurs de l'Office et suivie par la Direction Générale Adjointe Proximité et Clientèle et les services compétents dans le champ de l'accompagnement social et du recouvrement.

Par délibération n° 20/23 du Conseil d'Administration du 6 juillet 2023, la composition de la Commission a été modifiée comme suit :

« Membres avec voix délibérative :

- Le Président du Conseil d'Administration de l'Office,
- La Vice-Présidente du Conseil d'Administration de l'Office,
- Quatre (4) administrateurs de l'Office, dont les représentants de la CAF et de l'UDAF,
- Et les représentants des locataires siégeant au Conseil d'Administration, dont deux d'entre eux siégeront à chaque séance »

**II – Actions proposées**

M. Yannick GOURET, membre du Conseil d'Administration représentant les locataires, est décédé le 8 septembre 2025. Il y a donc lieu de procéder à la désignation de son remplaçant.

Par délibération n° 28/25 du présent Conseil d'administration, M. Carl PELÉ (CGL) a été désigné pour siéger au sein du Conseil en remplacement de M. GOURET, en qualité de représentant des locataires.

Il est donc proposé de désigner M. Carl PELÉ (CGL) en qualité de membre à voix délibérative au sein de la Commission d'Accompagnement Social.

La composition de la Commission serait la suivante une fois constaté le caractère exécutoire de la délibération n°28/25 du Conseil d'Administration, ainsi que de la présente délibération :

- Mme Marie-Annick BENÂTRE, Présidente.
- M. Thomas QUÉRO
- Mme Catherine BASSANI
- Mme Bernadette GUET
- M. Yves PETITEAU
- Mme Paulette GANDON-TOURNEUX
- M. Lucien BERTIN (INDECOSA CGT)
- Mme Manoëlla LE CORRE (CLCV)
- M. Carl PELÉ (CGL)
- Mme Fari SALIMY (CSF)

### **III – Conclusions**

- Vu l'article R.421-14 du Code de la Construction et de l'habitation,
- Vu la délibération n° 10/20 du Conseil d'Administration du 22 avril 2020 créant la Commission d'Accompagnement Social,
- Vu la délibération n° 20/23 du Conseil d'Administration du 6 juillet 2023 portant modification du règlement intérieur de ladite commission,
- Vu la délibération n° 28/25 du présent Conseil d'Administration,
- Vu l'exposé qui précède.

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AYANT DELIBERÉ**

**Approuve** le renouvellement partiel de la Commission d'Accompagnement Social tel que visé ci-dessus.

***Cette délibération est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées (21 voix).***

Le 8 octobre 2025



Le Président du Conseil d'Administration  
**Thomas QUÉRO**